



SÉRÉNITY

CONCIERGERIE LOCATION TRANSACTION

BAREME TRANSACTION DE L'AGENCE EXPRIME EN MONTANT TTC

Barème au 1er octobre 2017

Le calcul se fait sur la base du prix de vente commission comprise

Transaction sur immeuble d'habitation

De 0 à 99 999 euros	5 000 € TTC sur le montant de la transaction
De 100 000 euros et au delà (mandat simple sans exclusivité)	6% TTC sur le montant de la transaction
De 100 000 euros et au delà (mandat exclusif ou mandat SÉRÉNITY)	5% TTC sur le montant de la transaction

Information consommateur

« Tout professionnel prestataire de services doit avant la conclusion du contrat et, en tout état de cause, lorsqu'il n'y pas de contrat écrit, avant l'exécution de la prestation de services, mettre le consommateur en mesure de connaître les caractéristiques essentielles du service»

AUCUN HONORAIRE, AUCUNE COMMISSION OU REMUNERATION N'EST DUE POUR QUELQUE MOTIF QUE CE SOIT (PUBLICITE...) AVANT LA CONCLUSION DEFINITIVE D'UN CONTRAT. UNE FACTURE SERA PRODUITE ET DELIVREE POUR CHAQUE TRANSACTION.